

1.2.3-2 PAR EQUIPES DAMES

DIVISIONS DAMES 2022

PREMIERE DIVISION
GOLF CLUB DE LYON

Vainqueur en 2021	Finaliste en 2021
SAINT NOM LA BRETECHE (Paris - Ile-de-France)	GOLF CLUB DE TOULOUSE (Occitanie)
AMIENS (Hauts-de-France)	PARIS COUNTRY CLUB (Paris - Ile-de-France)
FONTAINEBLEAU (Paris - Ile-de-France)	RACING CLUB DE FRANCE (Paris - Ile-de-France)
GOLF CLUB DE LYON (Auvergne-Rhône-Alpes)	SAINT CLOUD (Paris - Ile-de-France)
LYON SALVAGNY (Auvergne-Rhône-Alpes)	SAINT GERMAIN (Paris - Ile-de-France)
PALMOLA (Occitanie)	VALESCURE (PACA)
Montent de 2 ^e Division	
BORDELAIS (Nouvelle-Aquitaine)	MIONNAY (Auvergne-Rhône-Alpes)
GRENOBLE CHARMEIL (Auvergne-Rhône-Alpes)	PRIEURE (Paris - Ile-de-France)

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION
POULE A – GUERANDE

BIARRITZ (Nouvelle-Aquitaine)	LYS CHANTILLY (Hauts-de-France)
CHANTILLY (Hauts-de-France)	MEDOC (Nouvelle-Aquitaine)
CHIBERTA (Nouvelle-Aquitaine)	PICARDIERE (Centre-Val-de-Loire)
DINARD (Bretagne)	RENNES (Bretagne)
FOURQUEUX (Paris - Ile-de-France)	ROUEN MONT SAINT AIGNAN (Normandie)
GOVERNEUR (Auvergne-Rhône-Alpes)	SAINT LAURENT (Bretagne)
HOSSEGOR (Nouvelle-Aquitaine)	STRASBOURG (Grand-Est)
ILE D'OR (Pays-de-la-Loire)	VOLCANS (Auvergne-Rhône-Alpes)

DEUXIEME DIVISION
POULE B – BESANCON

BONDUES (Hauts-de-France)	HARDELOT (Hauts-de-France)
BORDEAUX LAC (Nouvelle-Aquitaine)	LA PREE (Nouvelle-Aquitaine)
BRIGODE (Hauts-de-France)	LE COUDRAY (Paris - Ile-de-France)
BUSSY GUERMANTES (Paris - Ile-de-France)	LE SART (Hauts-de-France)
CANNES MOUGINS (PACA)	MONT GRIFFON (Paris - Ile-de-France)
CHÂTEAU DE CELY (Paris - Ile-de-France)	SPERONE (Corse)
DOMONT MONTMORENCY (Paris - Ile-de-France)	VAL GRAND (Paris - Ile-de-France)
FRESLONNIERE (Bretagne)	VALCROS (PACA)

La répartition des clubs dans les 2^e Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort.

TROISIEME DIVISION

TROISIEME DIVISION POULE A – CICE BLOSSAC

BARRIERE DEAUVILLE (Normandie)	PARIS INT. GC (Paris - Ile-de-France)
CAEN (Normandie)	SAINT CAST (Bretagne)
CICE BLOSSAC (Bretagne)	SAINT MALO (Bretagne)
COUTAINVILLE (Normandie)	SAVENAY (Pays-de-la-Loire)
FEUCHEROLLES (Paris - Ile-de-France)	ST GILLES X VIE (Pays-de-la-Loire)
GRANVILLE (Normandie)	STADE FRANÇAIS (Paris - Ile-de-France)
LA DOMANGERE (Pays-de-la-Loire)	VAUDREUIL (Normandie)
LANNIRON QUIMPER (Bretagne)	VILLARCEAUX (Paris - Ile-de-France)

TROISIEME DIVISION POULE B – REIMS

AILETTE (Hauts-de-France)	MEAUX BOUTIGNY (Paris - Ile-de-France)
AMNEVILLE (Grand-Est)	MERIGNIES (Hauts-de-France)
BETHEMONT (Paris - Ile-de-France)	METZ CHERISEY (Grand-Est)
GOLF ACADEMIE 57 (Grand-Est)	OZOIR LA FERRIERE (Paris - Ile-de-France)
ISABELLA (Paris - Ile-de-France)	REIMS (Grand-Est)
ISLE ADAM (Paris - Ile-de-France)	SAINT QUENTIN EN YVELINES (Paris - Ile-de-France)
LE GOLF NATIONAL (Paris - Ile-de-France)	TEMPLIERS (Hauts-de-France)
LES BOULEAUX (Grand-Est)	WANTZENAU (Grand-Est)

TROISIEME DIVISION POULE C – ALBRET

ARCACHON (Nouvelle-Aquitaine)	NIVELLE (Nouvelle-Aquitaine)
CAMPAGNE (Occitanie)	PAU ARTIGUELOUVE (Nouvelle-Aquitaine)
GARONNE (Occitanie)	PERIGUEUX (Nouvelle-Aquitaine)
HAUT POITOU (Nouvelle-Aquitaine)	PESSAC (Nouvelle-Aquitaine)
LA RAMEE (Occitanie)	ROYAN (Nouvelle-Aquitaine)
LIMOGES (Nouvelle-Aquitaine)	SAINT CYPRIEN (Occitanie)
MAKILA (Nouvelle-Aquitaine)	TOULOUSE SEILH (Occitanie)
NIMES VACQUEROLLES (Occitanie)	TOULOUSE TEOULA (Occitanie)

TROISIEME DIVISION POULE D – MACON LA SALLE

AIX LES BAINS (Auvergne-Rhône-Alpes)	MARCILLY (Centre-Val-de-Loire)
AIX MARSEILLE (PACA)	MARSEILLE LA SALETTE (PACA)
AMMERSCHWIHR (Grand-Est)	ORLEANS LIMERE (Centre-Val-de-Loire)
BESANCON (Bourgogne-Franche-Comté)	SAINT DONAT (PACA)
BOSSEY (Auvergne-Rhône-Alpes)	SAINT ETIENNE (Auvergne-Rhône-Alpes)
BOURGES (Centre-Val-de-Loire)	SPORTING CLUB VICHY (Auvergne-Rhône-Alpes)
ESERY (Auvergne-Rhône-Alpes)	TOURAINNE (Centre-Val-de-Loire)
KEMPFERHOF (Grand-Est)	TOURS ARDREE (Centre-Val-de-Loire)

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
1^{ERE} DIVISION NATIONALE DAMES
TROPHEE GOLFER'S CLUB

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Seules deux joueuses transférées sont autorisées sur chaque fiche de composition d'équipe. Une joueuse sera considérée comme étant « transférée » dès lors qu'elle aura été inscrite sur Extranet, en année N ou N-1, dans une équipe d'un autre club pour une épreuve nationale par équipes ou promotion inter régionale.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
 Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour le titre :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finales

5^{ème} jour : finale

③ Phase finale pour les barrages :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3^{ème} jour : barrages

Pour les phases finales en match play, l'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe : il n'y a pas d'obligation de classer les joueurs par ordre des index arrondis.

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Trophée GOLFER'S CLUB confié au Club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant la remise des prix.
 Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{EME} DIVISION NATIONALE DAMES**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Seules deux joueuses transférées sont autorisées sur chaque fiche de composition d'équipe. Une joueuse sera considérée comme étant « transférée » dès lors qu'elle aura été inscrite sur Extranet, en année N ou N-1, dans une équipe d'un autre club pour une épreuve nationale par équipes ou promotion inter régionale.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour la montée :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finales

③ Phase finale pour les barrages :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3^{ème} jour : barrages

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{EME} DIVISION NATIONALE DAMES**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

① **Phase de qualification** : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② **Phase finale pour la montée** :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finales

③ **Phase finale pour les barrages** :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe: **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3^{ème} jour : barrages

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.